**MANUEL DE FORMATION DE CARTOGRAPHIE ET DE DENOMBREMENT DES MENAGES**

Octobre 2013

# Introduction

Les enquêtes MICS sont des enquêtes auprès des ménages visant à fournir des renseignements à jour sur la situation des enfants et des femmes et à mesurer les indicateurs clés qui permettent aux pays de suivre les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et autres indicateurs adoptés au niveau international lors des différents engagements des pays. .

Quatre questionnaires sont utilisés dans une enquête MICS:

1. Un questionnaire de ménage qui est utilisé pour recueillir des informations sur tous les membres de jure du ménage (résidents habituels), le ménage et le logement;

2. Le questionnaire individuel femme administré dans chaque ménage à toutes les femmes âgées de 15-49 ans;

3. Le questionnaire individuel homme administré dans chaque ménage (ou un ménage sur 2 ou sur trois) à tous les hommes âgés de 15-49 ans[[1]](#footnote-1), et

4. Un questionnaire enfant de moins de 5 ans administré aux mères ou aux gardien(ne)s de tous les enfants de moins de 5 ans vivant dans le ménage.

Les femmes et les hommes interrogés dans les enquêtes MICS vivent dans des foyers résidentiels qui sont sélectionnés au hasard parmi un ensemble de points d'échantillon appelés grappes. Une grappe peut correspondre à une localité (par exemple un village), une zone de dénombrement du recensement (ZD), un groupe de ZD, ou une partie de ZD. Avant la collecte des données, tous les ménages situés dans les grappes échantillonnées seront listés. L'objectif principal de l'opération de dénombrement des ménages est de créer une liste complète et actualisée de tous les ménages résidant dans toutes les grappes sélectionnés. Cette liste servira ensuite de base de sondage pour la sélection finale des ménages qui seront inclus dans l'échantillon de l'enquête MICS. Pendant l'opération de dénombrement des ménages, chaque grappe sélectionnée sera visitée pour :

a. mettre à jour la carte existante de la grappe en dessinant une carte de localisation de la grappe ainsi qu'un croquis des structures de la grappe, et

b. enregistrer sur une fiche la liste de toutes les structures de la grappe ainsi que les noms du chef des ménages trouvés dans la structure.

L'opération de dénombrement représente un coût non négligeable, mais il n'existe aucune autre méthode fiable par lequel il peut être remplacé. L'exercice de dénombrement est l'une des procédures les plus importantes de correction de biais de l'enquête, en particulier lorsque la base de sondage est ancienne ou plus à jour. Il fournit des informations complètes et récentes sur le nombre de ménages de chaque grappe sélectionnée. La sélection des ménages de l'échantillon à partir de la liste mise à jour pour chaque segment de l'échantillon est une assurance que l'échantillon de l'enquête MICS représente bien la population actuelle du pays.

La norme MICS recommande que le dénombrement des ménages soit effectué par du personnel de terrain autre que les enquêteurs et comme une opération de terrain distincte menée dans tous les grappes avant que l'enquête ne commence. Faire la liste des ménages comme un exercice distinct revient plus cher mais est bien plus fiable. Cela revient plus cher car chaque grappe doit visitée à deux reprises, une fois pour la liste des ménages, puis à nouveau pour la collecte des données lors des entretiens. Cela est plus fiable parce que le personnel spécifiquement formé et assigné à cette opération est moins susceptible de biaiser l'échantillon en excluant les ménages les plus difficiles à atteindre. En outre, avec un dénombrement séparé, le tirage aléatoire des ménages sera fait à partir des listes de ménages dans un seul emplacement centralisé à l'aide de procédures fiables et uniformes.

Le dénombrement des ménages doit être entrepris à moins que la base de sondage ou la liste des ménages disponibles soit très récente (moins d’un an).

Ce manuel fournit des lignes directrices générales pour la réalisation de l'opération de dénombrement des ménages sur le terrain, ainsi que les responsabilités du personnel de cartographie et de dénombrement et la définition des termes utilisés. Il décrit également la sélection des ménages à inclure dans l'enquête MICS. Toutefois, ce manuel doit être adapté aux conditions spécifiques de chaque pays.

# Définition des Termes Clés

Les définitions des principaux termes utilisés dans ce manuel sont fournies ci-dessous.  
  
***Un secteur ou zone de dénombrement (SD/ZD)*** est la plus petite unité statistique géographique créée lors des recensements de la population et de l’habitat. Par exemple, une ZD peut être un bloc en ville, un village ou d'une partie d'un village ou un groupe de petits villages. La ZD doit avoir des limites bien définies identifiées sur une carte. Le nombre de ménages par ZD est généralement assez petit pour être couvert par un seul agent recenseur lors du recensement. La taille de la ZD est assez uniforme, mais il peut y avoir une grande variabilité dans le nombre de ménages par ZD. Dans certains pays, la taille des ZD sont différentes pour les zones urbaines et rurales.

***Une grappe*** dans les enquêtes MICS est la plus petite région géographique composée d'un certain nombre de ménages adjacents. Une grappe correspond à une ZD ou un segment d'une grande ZD avec des limites bien définies.  
  
***Un fond de carte*** est une carte de référence qui décrit l'emplacement géographique et les limites d'une ZD.

***Une Carte de localisation*** est une carte produite pendant l'opération de dénombrement des ménages qui montre l'emplacement de la grappe avec ses limites. Il comprend également des instructions sur comment se rendre à la grappe et toute information qui peut être utilisée pour trouver le premier groupe et de ses limites.

***Un Croquis cartographique*** est une carte produite pendant l'opération de liste des ménages qui montre toutes les structures présentes dans le cluster lors de l'opération d'inscription. Il contient également des fonctionnalités telles que centres d'intérêt (rivière, routes), les bâtiments publics (parc, école, ou temple) et les rues ou routes qui contribue à l'intervieweur de trouver les ménages sélectionnés.

***Un logement*** est une pièce ou un groupe de pièces normalement conçu comme un lieu de résidence pour un ménage (par exemple, une maison individuelle, un appartement ou un groupe de chambres dans une maison). Cependant, une unité d'habitation peut également être partagée par plus d'un ménage.

***Une structure*** est un bâtiment indépendant qui peut avoir un ou plusieurs logements à usage d'habitation ou commercial. Les bâtiments résidentiels peuvent avoir une ou plusieurs unités d'habitation (par exemple, une maison ou un immeuble).  
  
***Un ménage*** est composé d'une personne ou un groupe de personnes apparentées ou non, qui résident ensemble dans la même unité d'habitation, qui reconnaissent la même personne comme chef de ménage et partagent leur cuisine et leurs repas.

***Le chef de ménage*** est défini comme un membre résident habituel du ménage qui est reconnu par les autres membres de la famille comme le chef de ménage.  
  
Les ménages se trouvent dans les logements, les logements dans les structures et les structures dans les grappes.

Dans certains cas, on peut trouver un groupe de personnes vivant ensemble dans la même maison, mais chaque personne a des lieux de cuisine séparés. Dans ce cas, chaque personne constitue un ménage d'une personne. Les modes de vie collectifs tels que les hôtels, résidences, maisons d’accueil, les prisons, camps militaires ou les internats ne seront pas considérés comme des ménages et, par conséquent, ne sont pas inclus dans l'enquête.

Notez que les domestiques et les autres travailleurs vivant et mangeant dans le même foyer doivent être inclus comme membres du ménage. Certains cas difficiles peuvent surgir. Dans ces conditions, consultez votre superviseur.

Il est important que ce manuel soit adapté pour refléter les plus précises définitions possibles. Ceci est défini dans le recensement. La documentation du recensement aura un set d’exemples appropriés qui peuvent être répliqués ici.

# Responsabilités du Personnel de Dénombrement

L'opération de dénombrement des ménages sera effectuée dans chaque grappe sélectionnée par une équipe de cartographie et de dénombrement des ménages avant l'enquête principale. Chaque équipe est composée de deux agents : un agent sera chargé de la cartographie et l’autre de la liste des ménages y résidant. L'opération de dénombrement des ménages sera suivie par un superviseur.  
  
**Les responsabilités du superviseur**

* Obtenir des fonds de carte pour toutes les grappes sélectionnées pour l'enquête ;  
  • Attribuer les grappes aux équipes ;
* Veiller à ce que tous les fiches de terrain (les cartes, les fiches de dénombrement vierges, etc..) soient disponibles avant d'aller sur le terrain ;
* Planifier et organiser la logistique de terrain (par exemple organiser le transport, identifier et communiquer avec les responsables locaux et les leaders du village, dans chaque grappe pour les informer de l'opération de dénombrement et obtenir leur coopération);
* Récupérer et examiner les fiches de dénombrement dûment remplis et les cartes et s'assurer qu'ils sont stockés en toute sécurité au bureau central ;
* Veiller à ce que chaque grappe a été entièrement couverte et énumérée ;
* Surveiller et de vérifier que la qualité du travail est acceptable.

**Les responsabilités des agents de cartographie et de dénombrement :**

* Identifier les limites des grappes ;
* Dessiner les croquis détaillé indiquant l'emplacement de la grappe et de toutes les structures qu'elle contient ;
* Dresser la liste de toutes les structures et des ménages dans la grappe de manière systématique ;
* Remplir tous les fiches de dénombrement y compris la fiche III (Segmentation) si nécessaire;  
  • Transférer tous les dossiers complétés au superviseur ou au bureau central ;  
  • Si possible marquer le numéro de structure sur le châssis de la porte des structures au sein des grappes ;
* Communiquer au superviseur les problèmes rencontrés sur le terrain et suivre ses instructions.

Les deux agents de chaque équipe doivent travailler ensemble en même temps dans la même zone. Ils vont d'abord identifier les limites de la grappe ensemble, et puis le cartographe prépare la carte de localisation et les croquis tandis que l'agent de dénombrement fait la liste des ménages. Le croquis et la fiche de dénombrement doivent être faits/remplis/préparés en tandem. Les documents suivants sont nécessaires pour l'opération de dénombrement des ménages :

* Le manuel de formation de cartographie et de dénombrement des ménages ;  
  • Des feutres, marqueurs ou de la craie pour utiliser dans la numérotation séquentielle des structures ;
* Un carnet de notes ;
* Des crayons et gommes ;
* Les cartes de base des grappes sélectionnées ;
* Des Fiches d’'information de la grappe (fiche I) ;
* Des fiches d'inscription des ménages (fiche II) ;
* Des fiches de segmentation (fiche III) si la segmentation est nécessaire.

# Les Etapes de la Cartographie et de la Liste des Ménages

L'opération de dénombrement des ménages comprend trois étapes principales : la localisation de chaque grappe, la préparation de la carte et des croquis de chaque grappe et la liste de tous les ménages qui y vivent. Dans certains cas, la segmentation est nécessaire et sera décrite plus loin dans ce manuel.  
  
**ÉTAPE 1: LOCALISATION DE LA GRAPPE**

Le superviseur fournira à l'équipe un dossier contenant la carte de base de la grappe assignée à l'équipe. À l'arrivée dans la grappe, l'équipe doit d'abord faire un premier tour de la grappe pour identifier ses limites et créer la carte de localisation de la grappe (décrite ci-dessous). Cela devrait être fait avec l'aide des autorités locales de la grappe. Lors de cette première visite, l'équipe doit déterminer le meilleur et plus efficace chemin pour faire par la suite la liste de toutes les structures et des ménages de la grappe.

Dans la plupart des cas, les limites des grappes sont des éléments naturels reconnaissables comme des ruisseaux ou des rivières ou des infrastructures telles que les routes ou les voies ferrées. Cependant, dans certains cas, comme dans les zones rurales où les limites de la grappe peuvent les par des caractéristiques visibles, une attention particulière devrait être accordée à l'information fournie par la carte de base. Dans de tels cas, l'aide des autorités locales sera particulièrement utile.  
  
Suite à l'identification des limites des grappes, l'équipe retournera une deuxième fois pour créer la liste et dessiner le croquis de la grappe. Un croquis est une carte détaillée de la grappe montrant toutes ses structures et des fonctionnalités telles que les routes.

**ÉTAPE 2 : PREPARER LES CROQUIS DES CARTES**

La cartographie de la grappe et la liste de dénombrement des ménages doivent être faites d'une manière systématique afin qu'il n'y ait ni omissions ni duplications. La grappe doit être divisée en parties si possible, une partie pouvant être un bloc de structures. L'équipe doit terminer chaque bloc avant d'aller à la structure ou bloc suivants. Dans chaque bloc, il faut commencer dans un coin et se déplacer vers la droite autour de ce bloc. Dans la zone rurale où les structures sont souvent en petits groupes, l'équipe doit travailler dans un seul groupe à la fois. Dans chaque groupe, il faut commencer à partir du centre et se déplacer dans le sens des aiguilles d’une montre autour du centre.

**Carte de localisation**

Lors de la première visite de la grappe, en utilisant la fiche d’information de la grappe, le cartographe aura à :

1. Noter d’abord à la page 1 les informations d'identification de la grappe. Cette information est fournie par le superviseur.
2. Préparer un plan de situation de la grappe qui se compose d’un dessin à la page 1 d’une carte qui montre l'emplacement de la grappe avec ses limites et les limites des parties qui la composent. Cette carte de localisation doit comprendre toutes les instructions sur la façon d'arriver dans la grappe ainsi que toute information utile pour trouver la grappe et ses limites.

**Croquis cartographique**

Lors de la deuxième visite de la grappe, en utilisant la page 2 de la fiche de grappe (fiche I), le cartographe va dessiner un croquis de toutes les structures présentes dans la grappe comme suit :

1. En marquant le point de départ avec un grand **« X »**, représenter sur la carte chaque structure par un petit carré à l'endroit où elle se trouve dans la grappe. Les structures non résidentielles doivent être identifiées par leur utilisation (par exemple l'école, un magasin ou une usine).
2. Numéroter toutes les structures dans l'ordre séquentiel en commençant par "1". Chaque fois qu'il y a une pause dans la numérotation des structures (par exemple, lors du passage d'un bloc à l'autre), il faut dessiner une flèche pour indiquer par où il faut aller d’un ensemble de structures à l'autre. Bien qu'il puisse être difficile de déterminer l'emplacement exact des structures sur la carte, même un emplacement approximatif est utile pour les retrouver par la suite.
3. Ajouter à la carte, des repères tels que les bâtiments publics (par exemple, parc, école, temple) et les rues ou les routes. Parfois, il est utile d'ajouter à la carte les monuments qui se trouvent en dehors des limites de la grappe, s’ils s’avèrent utiles pour identifier d'autres structures à l'intérieur de la grappe.
4. Utiliser le marqueur pour écrire sur l'entrée de la structure, le numéro qui a lui été attribué sur la carte. Noter que c'est le même numéro de série de la structure qui sera affecté sur la fiche de dénombrement du ménage. Afin de distinguer la numérotation MICS d'autres numéros qui peuvent déjà exister sur la porte de la structure, écrire MICS devant le numéro de structure, par exemple MICS/60 pour le numéro de la structure 60.
5. S’assurer que tous les ménages dans les limites de la grappe sont comptés et enregistrés sur la carte et sur la liste, même et surtout ceux qui sont en dehors des blocs principaux de résidence dans la grappe.

En effet, l'équipe doit faire attention de localiser certaines structures cachées ou difficilement accessibles. Dans certaines régions, des structures ont été construites sans planification et peuvent facilement être manquées. S’il y a une voie menant de la structure cotée, vérifier pour voir si la voie passe à une autre structure. Les personnes vivant dans la région peuvent aider à identifier les structures cachées.

**ÉTAPE 3 : LA LISTE DES MÉNAGES**

Utilisation de la fiche d'enregistrement du ménage (fiche II) : l’agent de dénombrement enregistrera toutes les structures et les ménages trouvés dans la grappe de la manière suivante :

1. Commencer par entrer les informations d'identification de la grappe.
2. Laisser en blanc les deux premières colonnes qui sont réservées pour une utilisation ultérieure par le bureau central ;
3. ***Colonne (1)*** [Numéro de série de la structure] : Enregistrer pour chaque structure le même numéro de série de la structure que celui donné par le cartographe sur le croquis ;
4. ***Colonne (2)*** [Adresse / description de la structure]: Indiquer l'adresse de la rue de la structure ou de toute description de la structure qui permet de la localiser (couleurs des murs des portes, présence d’arbres, etc.) ;
5. ***Colonne (3)*** [Résidence (Oui / Non)]: Indiquer si la structure est utilisée à des fins résidentielles (manger et dormir) en écrivant O pour "Oui". Dans les cas où une structure est utilisée à des fins commerciales ou autres, écrire N pour «Non». Les structures utilisées à des fins résidentielles et commerciales (par exemple une combinaison de magasin et maison), doivent être classés comme résidentielles (O dans la colonne 3). S’assurer d'inscrire une unité d'habitation trouvée dans une structure non-résidentielle (par exemple, un gardien vivant dans une usine ou dans une église).  
   Toutes les structures doivent être répertoriées, y compris les structures vacantes et des structures en cours de construction, ainsi que des structures où les membres de la famille refusent de coopérer ou ne sont pas à la maison au moment du dénombrement.
6. ***Colonne (4)*** [Numéro de série de ménages dans la structure]: C'est le numéro de série attribué à chaque ménage trouvé dans la structure. Il peut y avoir plus d'un ménage dans une structure. Le premier ménage dans la structure aura toujours le numéro "1". S'il y a un second ménage dans la structure, alors ce ménage doit être enregistré sur la ligne suivante et «2» est inscrit dans la colonne (4). Si la structure est un immeuble d'appartements, attribuer un numéro de série pour toute la structure (un seul carré avec un numéro apparaît sur le croquis), mais remplir les colonnes 4 à 7 pour chaque appartement dans le bâtiment individuellement.
7. ***Colonne (5)*** [Nom du chef de ménage]: Écrire le nom du chef de ménage. Il ne peut y avoir qu’un seul chef par ménage ;
8. ***Colonne (6):*** [Les ménages avec enfants de moins de 5]: indiquer si le ménage comprend des enfants de moins de 5 ans. Noter que la colonne est OPTIONNELLE et ne doit être utilisée que dans les cas où les ménages ayant des enfants de moins de 5 enfants doivent être sur-échantillonnés comme dans les pays à faible taux de fécondité. Si cette option n’est pas utilisée, la colonne doit être retirée de la fiche.
9. ***Colonne (7)*** [Statut de logement] : Encercler "1" si occupé. Si un logement est inoccupé, selon vos observations ou les informations des voisins, encercler le code approprié. Dans les cas exceptionnels où un logement inoccupé ne peut pas être classifié comme vacant "2" ou avec le ménage temporairement absent "3", il faut encercler "Autres" et remplir les spécificités de la situation dans la colonne (8).
10. ***Colonne (8)*** [Observations] : noter toutes les observations spéciales jugées nécessaires pour aider à l’identification de la structure et du ménage (ex. vacant ou structure non résidentielle, en construction, personne à la maison ou refus du ménage).

Segmentation des Grandes ZD

Faire le dénombrement complet des grandes ZD n'est pas rentable. Pour cette raison, une grand ZD devra être subdivisée en segments plus petits dont un seul sera sélectionné et dénombré. À l'arrivée dans une grand ZD qui peut nécessiter une segmentation, l'équipe devra faire un premier tour de la grappe et faire une estimation rapide du nombre de ménages qui y résident. MICS recommande que chaque ZD de 300 ménages ou plus doit être divisée en 2 ou 3 segments, si possible, de même taille. Cependant, il est important d'adopter des limites de segments qui sont facilement identifiables.

La segmentation et la sélection d'un segment de l'échantillon seront effectuées comme suit :

1. Dessiner une carte de localisation de l'ensemble de la ZD tel que décrit au point 4 ;
2. En utilisant des limites claires telles que les routes ou les rivières, il faudra diviser la ZD 2 ou 3 segments de taille à peu près égale ;
3. Afficher sur la carte de localisation de l'EA les limites des segments nouvellement créés ;
4. Numéroter les segments de manière séquentielle ;
5. Pour chaque segment, faire un rapide comptage du nombre de logements ;
6. En utilisant la fiche de segmentation (fiche III), noter les informations d'identification de l'EA, le numéro du segment et la taille de chaque segment dans les colonnes appropriées (nombre de logements, le pourcentage et le pourcentage cumulé) ;
7. Comparez le pourcentage cumulé avec le nombre aléatoire fourni sur la fiche III (ce nombre aléatoire doit être tiré au bureau central avant le départ sur le terrain des équipes de cartographie. Chaque équipe doit disposer d’un certain nombre de fiches de segmentation avec ce chiffre déjà fourni. Le nombre de fiches sera fonction du nombre de grandes ZD que chaque équipe pourrait trouver dans sa zone de travail).
8. Sélectionner le premier segment pour lequel le pourcentage cumulé est supérieur ou égal au nombre aléatoire ;
9. Dessiner un croquis du segment sélectionné et faire la liste de tous les ménages trouvés dans le segment sélectionné. Le segment sélectionné correspond à la grappe pour l'enquête MICS.

# Sélection des Ménages

La sélection des ménages sera effectuée au bureau central une fois que l’énumération de toutes les grappes complétée. Pour obtenir l'échantillon des ménages à interviewer pour l'enquête MICS, les étapes suivantes sont nécessaires.  
  
**Étape 1:** Dans la colonne "Numéro de Ménage", en commençant par "1", numéroter de façon séquentielle, les ménages de la liste qui remplissent un des 3 critères  suivants :

* Foyers résidentiels occupés ;
* Foyer résidentiel occupé mais le ménage a refusé de coopérer durant l’opération de dénombrement ;
* Foyer résidentiel occupé mais les occupants du ménage étaient temporairement absents durant l’opération de dénombrement

Laisser la cellule vide si le logement n'est pas occupé ou la structure n'est pas une structure résidentielle. Pour chaque grappe, le numéro attribué au dernier ménage qui répond à l'un des 3 critères ci-dessus, correspond au nombre total de ménages résidant dans cette grappe.

**Étape 2:** Après la numérotation séquentielle des ménages énumérés dans chaque grappe, enregistrer le nombre total de ménages dans le fichier Excel utilisé pour la sélection des ménages. Pour chaque grappe segmentée, enregistrer également le pourcentage que représente le segment sélectionné dans la ZD. Si aucune segmentation n’a été effectuée, entrer la valeur "1".  
  
**Étape 3:** Le fichier Excel utilisé pour la sélection des ménages va générer automatiquement les numéros des ménages qui seront interrogés pendant l’enquête. Ce fichier Excel permet également la sélection d'un sous-échantillon de ménages pour une enquête hommes, si celle-ci doit être réalisée.

# Annexes

# Fiches de cartographie et

# De dénombrement des ménages

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| MICS logo ALLINFORMATIOn SUR LA GRAPPE  **Nom de l’enquête** | | | |
|  | | | |
| IDENTIFICATION | | | |
| Numéro de ZD: | | *Région:*  *Région 1* 1 *Région 2* 2  *Région 3* 3 *Région 4* 4  *Région 5* 5 *Région 6* 6 | |
| \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | |
| Nom et code de localité: | |
| Nom \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | |
| Numéro de grappe MICS: \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | |
| Nom et numéro du cartographe: | | Nom et numéro de l’énumérateur: | |
| Nom \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | | Name \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | |
| Observations | | | |
|  | | | |
| Carte de Localisation | | | |
|  | | Numéro de grappe MICS:\_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | |
|  | | | |

|  |  |
| --- | --- |
| Croquis de la Grappe | |
|  | Numéro de grappe MICS:\_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ |
|  | |

|  |  |
| --- | --- |
| MICS logo ALLFICHE DE Segmentation  **Nom de l’enquête** | |
|  | |
|  | |
| IDENTIFICATION | |
| Numéro de ZD: | *Région:*  *Région 1* 1 *Région 2* 2  *Région 3* 3 *Région 4* 4  *Région 5* 5 *Région 6* 6 |
| \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ |
| Nom et code de localité: |
| Nom \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ |
| Numéro de grappe MICS: \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ |
| Nom et numéro du cartographe: | Nom et numéro de l’énumérateur: |
| Nom \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | Name \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ |

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de segments à créer: \_\_\_ | Numéro aléatoire entre 1 et 100: X X X |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Numéro de Segment | Nombre de logements | Pourcentage du total | Pourcentage Cumulé du total |
| 1 | \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | \_\_\_ \_\_\_ | \_\_\_ \_\_\_ |
| 2 | \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | \_\_\_ \_\_\_ | \_\_\_ \_\_\_ |
| 3 | \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | \_\_\_ \_\_\_ | \_\_\_ \_\_\_ |
| 4 | \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | \_\_\_ \_\_\_ | \_\_\_ \_\_\_ |
| 5 | \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | \_\_\_ \_\_\_ | \_\_\_ \_\_\_ |
| Total | \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ |  | 1 0 0 |
|  | | | |
|  | | Segment sélectionné: | \_\_\_ |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| MICS logo ALL | | | | | LISTE DES MENAGES  **Nom de l’enquête** | | | | | | | | | | | |
|  | | | | |  | | | | | | | | | | | |
| IDENTIFICATION | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Numéro de ZD: | | | | | *Région:*  *Région 1* 1 *Région 2* 2  *Région 3* 3 *Région 4* 4  *Région 5* 5 *Région 6* 6 | | | | Nom et numéro du cartographe: | | | | | | | |
| \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | | | | | Nom \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | | | | | | | |
| Nom et code de localité: | | | | | Nom et numéro de l’énumérateur: | | | | | | | |
| Nom \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | | | | | Name \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | | | | | | | |
| Numéro de grappe MICS: \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ | | | | | No. du page: \_\_\_ \_\_\_ | | | No. des pages total: \_\_\_ \_\_\_ | | | | |
| *Laisser en blanc* | | Numéro de série de structure | Adresse/Description de la Structure | Résidence?  O / N  *Si non, enregistrer les observations ou continuer à la structure prochaine* | | | Numéro de série de ménage dans la structure | Nom du chef de ménage  *Enregistrer le nom à l’heure d’énumération* | | Ménage avec enfants moins de 5 ans?  Y / N | | Statut de logement  1 Occupé  2 Vacant  3 Absent temporaire  6 Autre (Préciser) | | | | Observations |
| Ménage sélectionné pour homme | Numéro de ménage |
| 1 | 2 | 3 | | | 4 | 5 | | 6 | | 7 | | | | 8 |
|  |  | \_\_\_ \_\_\_ |  | O | | N | \_\_\_ \_\_\_ |  | | O | N | 1 | 2 | 3 | 6 |  |
|  |  | \_\_\_ \_\_\_ |  | O | | N | \_\_\_ \_\_\_ |  | | O | N | 1 | 2 | 3 | 6 |  |
|  |  | \_\_\_ \_\_\_ |  | O | | N | \_\_\_ \_\_\_ |  | | O | N | 1 | 2 | 3 | 6 |  |
|  |  | \_\_\_ \_\_\_ |  | O | | N | \_\_\_ \_\_\_ |  | | O | N | 1 | 2 | 3 | 6 |  |
|  |  | \_\_\_ \_\_\_ |  | O | | N | \_\_\_ \_\_\_ |  | | O | N | 1 | 2 | 3 | 6 |  |
|  |  | \_\_\_ \_\_\_ |  | O | | N | \_\_\_ \_\_\_ |  | | O | N | 1 | 2 | 3 | 6 |  |
|  |  | \_\_\_ \_\_\_ |  | O | | N | \_\_\_ \_\_\_ |  | | O | N | 1 | 2 | 3 | 6 |  |
|  |  | \_\_\_ \_\_\_ |  | O | | N | \_\_\_ \_\_\_ |  | | O | N | 1 | 2 | 3 | 6 |  |
|  |  | \_\_\_ \_\_\_ |  | O | | N | \_\_\_ \_\_\_ |  | | O | N | 1 | 2 | 3 | 6 |  |
|  |  | \_\_\_ \_\_\_ |  | O | | N | \_\_\_ \_\_\_ |  | | O | N | 1 | 2 | 3 | 6 |  |

1. Dans quelques enquêtes, un sous-échantillon est sélectionné pour l’enquête homme [↑](#footnote-ref-1)